

Le mois de la sobriété foncière en Occitanie

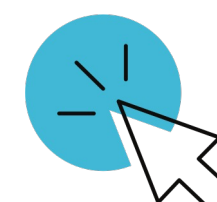
Formation

Urbaniser dans un souci de sobriété foncière et de qualité d'aménagement

Vendredi 12 juin 2026 de 9h à 17h

Mardi 30 juin 2026 de 9h à 17h

Inscription obligatoire,
cliquez ici



Objectifs :

- Définir une stratégie d'aménagement urbain respectueuse des objectifs de sobriété foncière prévus par la loi « Climat et Résilience »
- Traduire ces objectifs dans le document d'urbanisme
- Veiller à la qualité des aménagements pour offrir un cadre de vie de qualité.

Contenu :

Appliquer et traduire le principe de sobriété foncière dans le PLU (règlements écrits et graphiques, OAP...) suppose également de repenser les pratiques d'aménagement dans un souci de qualité urbaine en milieu déjà urbanisé. Il s'agit d'inscrire le projet de développement urbain dans son contexte territorial, de préciser le programme de l'opération et de concevoir des espaces publics selon une approche paysagère, tout en prenant en compte le jeu et les logiques d'acteurs.

Intervenants / programme : Florence Frémont, urbaniste et Nolwenn Marchand, architecte-paysagiste, CAUE de la Haute-Garonne et Frédéric Alenda, et Mathilde Léau, conseillers en planification urbaine, HGI-ATD

Animé / organisé par : CAUE de la Haute-Garonne et HGI-ATD

Pour qui ? Élus



Adresse précise

CAUE de la Haute-Garonne
24 rue Croix Baragnon
31000 Toulouse